

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

ACCESSIBLE EN
FORMATION CONTINUE



Lieu de la formation

Angers

Contact

Sylvie LAILLER
sylvie.lailler@univ-angers.fr
02 44 68 86 98

Mayouri Baccam (scolarité FI)
mayoury.baccam@univ-angers.fr

Responsable de la formation

Anne-Sophie HOCQUET
anne-sophie.hocquet@univ-angers.fr

Adresse web

www.univ-angers.fr/formationcontinue



Partenaires



TEMPS, TRAVAIL & SANTÉ (DUTTS)

— Présentation

Une entreprise est productive, performante et efficiente lorsqu'elle propose une organisation animée par une valeur essentielle : le bien-être au travail.

Le DU montre en quoi le Droit permet de répondre aux préoccupations de santé mentale et physique car il constitue un levier de développement du bien-être/ bonheur au travail, et bien entendu de réduction du mal être au travail. Il aborde donc les questions liées à la santé au travail, à l'organisation et aux conditions de travail, à l'éthique entrepreneuriale, et à l'articulation entre le temps de travail et le temps personnel. Il intègre également la problématique de l'insertion économique et sociale des personnes qui se sont éloignées de l'emploi pour différentes raisons.

— Objectifs

L'enjeu de la formation est de donner à la fois un corpus théorique et des apports méthodologiques pratiques pour :

- Appréhender et comprendre les leviers juridiques relatifs à l'organisation du travail aux fins d'utiliser les modalités les plus efficaces d'organisation de l'entreprise dans un objectif de bien-être;
- Comprendre les enjeux de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et connaître les outils juridiques de leur mise en place (soft law-hard law);
- Comprendre la réglementation relative à la santé au travail et son intérêt en matière de bien-être et efficacité de l'entreprise;
- Comprendre les enjeux de la place du travail aujourd'hui et les modalités de retour à l'emploi;
- Connaître la méthodologie du cas pratique dans un cadre interdisciplinaire nécessaire à l'appréhension de la notion de bien-être au travail.

— Publics visés

- Étudiants titulaires d'une licence;
- Salariés, fonctionnaires et agents publics ayant des missions en lien avec la thématique;
- Chefs d'entreprises et professions libérales;
- Responsables des ressources humaines privés ou publics;
- Acteurs de l'insertion;
- Représentants du personnel et représentants syndicaux.

Conditions d'admission :

- Être titulaire d'une licence;
- Ou à défaut, avoir le baccalauréat minimum et une expérience ou un projet professionnel significatif en lien avec les thématiques.



— Programme

Module 1: Socle commun - 57h

- Temps et bien-être (Approches juridique et sociologique)
- Travail et bien-être (approches philosophie du droit et sociologique)
- Santé et bien-être (Approches santé globale, médicale santé et psychologique)
- Bonheur et bien-être (Approche de psychologie positive, juridique et économie du bonheur et/ou du bien-être)
- Méthodologie de la rédaction du rapport et de la recherche

Module 2 : Qualité de vie au travail - 21h

- Approfondissement théorique
- Outils et méthodologies
- Étude de cas

Module 3 : Prévention des RPS - 21h

- Approfondissement théorique
- Outils et méthodologies
- Étude de cas

Module 4 : Cadre juridique de l'organisation du travail - 21h

- Approfondissement théorique
- Outils et méthodologies
- Étude de cas

Module 5 : Insertion et réinsertion au travail - 21h

- Approfondissement théorique
- Outils et méthodologies
- Étude de cas

Module 6 : Rapport d'activité

OU

Module 7 : Mémoire

— À noter

Organisation de la formation :

- Durée de la formation complète : de Novembre 2021 à Octobre 2022. 141 heures +7 heures (mémoire pour le parcours recherche). Sur 1 an avec possibilité d'adaptation selon les objectifs et les parcours. Mode hybride : certains modules peuvent être effectués à distance. Un vendredi tous les 15 jours (hors périodes de vacances scolaires).
- Deux parcours au choix :
 - Parcours professionnel : module 1 + au moins 3 modules parmi les modules 2 à 5 + module 6
 - Parcours recherche : module 1 + au moins 2 modules parmi les modules 2 à 5 + module 7
- La formation est également accessible à la carte (pour les modules 2 à 5 uniquement) : une attestation de formation est délivrée en fin de module
- Lieu de formation : Faculté de Droit d'Économie et de Gestion à l'Université d'Angers
- Intervenants : Universitaires et praticiens (psychologues de travail, médecins du travail, juristes, DRH, dirigeants d'entreprises)

Modalités pratiques :

- Candidature en ligne **du 12 avril au 25 mai 2021** sur le site de l'Université d'Angers
- Début de la formation : 5 novembre 2021
- Fin de la formation : 14 octobre 2022
- Coût de la formation :
 - Formation continue
 - D.U. complet : 3000 euros + droits universitaires
 - Par module : 500 euros
 - Formation initiale
 - D.U. complet : 150 euros
 - Par module : 50 euros

Pour toute question concernant les financements, vous pouvez nous contacter.

En cas de financement par un organisme tiers (CIF, plan de formation), déposer son dossier 3 mois avant.

Les coûts sont forfaitaires, exonérés de TVA.

Visitez notre site

